

TH03



TRAVAIL EN HAUTEUR PORT ET UTILISATION DES EPI SITE NON ÉQUIPÉ



INTRA



INTER

OBJECTIFS :

Acquérir les compétences permettant l'installation de ligne de vie temporaire ou de trépied d'ancrage. Les modules complémentaires viennent en complément de la formation initiale TH01.

COMPÉTENCES VISÉES

LIGNE DE VIE TEMPORAIRE

- Contrôler ses EPI avant et après chaque utilisation ;
- Reconnaître les différents points d'ancrage
- Reconnaître les différentes lignes de vie.
- Mettre en œuvre des systèmes antichute ;
- Installer, régler, utiliser et désinstaller en sécurité la ligne de vie temporaire.
- Identifier les dispositifs d'ancrage utilisables et/ou mettre en place l'ancrage mobile pour l'installation de la ligne de vie temporaire
- Reconnaître les différentes lignes de vie temporaires.

TRÉPIED

- Contrôler ses EPI avant et après chaque utilisation ;
- Reconnaître les différents trépieds.
- Mettre en œuvre des systèmes antichute ;
- Installer, régler, utiliser et désinstaller en sécurité un trépied d'ancrage.

VALIDATION

- Attestation de compétences délivrée par l'OF suivant le contrôle en cours de formation et l'évaluation théorique et pratique finale

PUBLIC

Toute personne exposée aux risques de chutes devant mettre en œuvre des ancrages temporaires.

PRÉREQUIS

Aptitude médicale au travail en hauteur. Avoir acquis les compétences du module initial (TH01) depuis moins de 2 ans.

DURÉE

1 jour / 7 heures

ACCES A LA FORMATION

Demande d'inscription : téléphone, mail, site internet, compte CPF ;
Positionnement du candidat : téléphone, visioconférence, QCM ;
Délai d'accès à la formation : 2 à 6 semaines ;
Accessibilité PSH : nous contacter

PRÉCONISATION RECYCLAGE

Recommandé tous les 2 à 3 ans.

TARIF

Tarif individuel entre 210€ à 250€
Tarif groupe 1250€

CONTACT

Mme PARRIN Maryline
Référente PSH
0692669332
mparrin@jarnias.fr

LES +

Petits groupes de 8 personnes maxi.
Plateforme pédagogique.
Prêt de matériels.
Formateurs expérimentés et passionnés.
Mises en situation pratiques
Formation adaptée à vos contraintes et environnements de travail.
Évaluation individuelle.